

1667 - 1794

par Mr. Théodore LEURIDAN
ancien archiviste de Roubaix

Les registres aux actes paroissiaux, ou selon la formule actuelle, les registres de l'état civil: baptêmes, mariages et sépultures, antérieurs à la Révolution, ont fait, à HEM, l'objet de soins tout particuliers. Réunis en deux volumes et quatre recueils, proprement reliés, couverts uniformément de toile verte, portant au dos une étiquette imprimée indiquant les dates extrêmes que chacun d'eux embrasse, ils sont d'un usage des plus faciles. Voilà pour l'extérieur, il témoigne, de la part de l'administration municipale d'une intelligente sollicitude pour la conservation de ce précieux dépôt.

Généralement tenus d'une manière satisfaisante dès l'abord et allant progressivement du bien au mieux, les registres paroissiaux d'HEM comprennent sans interruption les années 1667 à 1794. Les actes des mariages et des sépultures antérieurs à 1673 sont dus à une transcription, en cette année, aux folios 168 à 209 du premier volume "cecy est copié de mot à mot d'un vieil registre pendant le temps de Monsieur Joly, d'heureuse mémoire".

Le deuxième volume est intitulé "Registrum baptismale, matrimoniale et sepulchrale ecclesiae parochialis Beatorum martyrum Cornelii et Cipriani in Hem". Il n'embrasse que peu d'années; le pasteur en explique la raison à la fin de l'année 1736: "Après cette année, il nous a été envoyé, par ordre du Roi, des registres manuels dans lesquels doivent être inscrits (séparément) les baptisés, les mariés et les sépulturés." (page 129). Ce sont ces registres annuels qui forment les quatre recueils faisant suite aux deux premiers volumes.

L'ensemble contient des renseignements aussi nombreux qu'importants et curieux: sur les marquis d'Hem, leur famille, leurs alliances, leur château; - sur les personnages qualifiés qui ont séjournés à Hem, qui s'y sont mariés ou y ont été inhumés; - sur les fiefs sis à Hem et leurs possesseurs, les censes, les hameaux et lieudits; - sur les familles notables où se recrutait le corps échevinal; - sur l'église; - sur les pasteurs qui ont gouvernés la paroisse; - sur les vicaires, les clercs, les hermites d'Hem; - sur les divers événements dont le village a été le théâtre. C'est en un mot l'histoire d'Hem, écrite par ses pasteurs pendant la période qui correspond à l'état de cette terre érigée en marquisat dès 1660 et devenue française à la conquête du pays par Louis XIV en 1668.

Suivre cette énumération avec les développements qu'elle comporte, serait donner à mon étude des proportions outre mesure, tant la matière abonde. Force m'est donc de la traiter brièvement, me bornant à citer à l'appui quelques exemples qui suffiront, je l'espère, pour attirer l'attention des chercheurs sur une source trop souvent négligée.

I.- Les Marquis d'Hem, leur famille, leurs alliances, leur château.

Très fréquents sont les actes qui intéressent l'état civil des marquis d'Hem à partir du premier titulaire, Jacques-Philippe de Gand, mort à Hem, le 21 Octobre 1674, et inhumé dans le caveau seigneurial au chœur de l'église (1er vol. F° 217).

A l'aide de ces actes on peut compléter et parfois rectifier la généalogie de cette branche de la maison de Gand-Vilain. Ainsi par exemple, dans le Nobiliaire des Pays-Bas, édition de Herckenrode, Maximilien de Gand, le deuxième marquis d'Hem, ne figure pas comme successeur de Jacques-Philippe. Sans doute il ne fit que passer, n'ayant pu posséder le marquisat d'Hem que vingt-deux mois. Il n'est connu que par sa mort; encore est-il nécessaire de la signaler. "Le 28 Juin 1676, mourut en son château de Vieubrequin, messire Maximilien de Gand, marquis d'Hem, etc.. Son corps fut ramené le lendemain et mis dans un caveau au coeur de l'église de Hem à gauche. (1er vol. F°221)

Même quand, par une circonstance particulière, le corps d'un membre de la famille, mort au dehors, n'est pas ramené à Hem pour y être déposé dans le caveau seigneurial, une mention consigne le fait au registre des sépultures. Il en est ainsi notamment pour messire François-Gilbert II, marquis d'Hem, sous-diacre, chanoine de Tournai, décédé le 3 Janvier 1727, âgé de 50 ans. Il fut enterré dans l'église cathédrale de Tournai, parce que, surpris sans doute par la mort, il n'avait pris, pour son inhumation, aucune disposition testamentaire. "Quia intestatus à vitae decessit". (2° vol. p. 142). L'épithaphe du chanoine, marquis d'Hem, est reproduite dans les mémoires de la Société Historique et Littéraire de Tournai et dans le Nobiliaire des Pays-Bas de Herckenrode, et des deux côtés il faut corriger par 1727 l'année du décès portée par erreur en 1737.

Pour les alliés des marquis d'Hem, on peut citer, entre autres, le mariage de Louis-Philippe, duc de Nemours, avec Marie-Anne de France, sœur de Louis XV, le 28 Juin 1745. Pour les alliés des marquis d'Hem, on peut citer, entre autres, le mariage de Louis-Philippe, duc de Nemours, avec Marie-Anne de France, sœur de Louis XV, le 28 Juin 1745.

Pour les alliés des marquis d'Hem, on peut citer, entre autres, le mariage de Louis-Philippe, duc de Nemours, avec Marie-Anne de France, sœur de Louis XV, le 28 Juin 1745. Pour les alliés des marquis d'Hem, on peut citer, entre autres, le mariage de Louis-Philippe, duc de Nemours, avec Marie-Anne de France, sœur de Louis XV, le 28 Juin 1745.

Les marquis d'Hem firent de leur château d'Hem, pendant deux siècles, leur demeure de prédilection; ils y avaient une chapelle. En temps de guerre, des postes s'y établissaient et y tenaient garnison, ce qui se voit par divers actes de l'état-civil d'Hem:

"Le 3 août 1709, mourut subitement à Pont-à-Tressin, Marie-Anne de Tressin, femme à Monsieur Le Gros, lieutenant-colonel, qui gardait le château d'Hem avec ses dragons pendant le siège de Tournai. On rapporta son corps de Tressin et l'on fit l'office, le 4, dans la chapelle du château et on porta honorablement en sépulture à l'église de Hem l'après-midi." (1er vol. F°305, v°).

Le 26 et le 28 août de la même année, le pasteur d'Hem mariait un dragon de la compagnie de Mr. Le Gros, lieutenant-colonel et enterrait dans le cimetière un autre "soldat dragon qui était de la compagnie Monsieur de Masson au château d'Hem. (1er vol? F° 196 et 306).

II.- Les personnages qualifiés.

On peut citer notamment demoiselle Marie-Bonne-Françoise du Chastel de la Howardrie, marraine, en 1758, avec le fils du marquis d'Hem, titrée Comtesse du Chastel-Décramelles en 1772, dans un acte de baptême. Fixée à Hem dès l'âge de 18 ans, elle s'y maria à 36 ans ce que dit l'acte qui suit:

"17 mai 1774, acte de mariage entre messire Charles-Joseph-Marie Tesson, écuyer, seigneur de Loblets, âgé de 40 ans, fils de messire Philippe-Romain Tesson, écuyer, seigneur de la Croix et de dame Antoinette-Ursule de Fourmestaux, natif de Lille et demeurant sur la paroisse de Saint-André, d'une part;

Et haute et puissante demoiselle, mademoiselle Marie-Bonne-Françoise du Chastel de la Howardrie-Décramelle, comtesse du Saint-Romain, romain,

...fille de libre condition de feu haut et puissant seigneur mess^{rs} Alexandre-Robert-Auguste-François du Chastel, chevalier, vicomte de la Hovardrie, comte du Saint Empire romain, et de feue noble et puis-
-sante dame Ernestine de Corbie, agée de 38 ans, native de Lille et domiciliée depuis 18 ans dans cette paroisse, d'autre part,

ayant les consentements requis de droit, je soussigné, prêtre et pasteur de cette paroisse, ai célébré leur mariage en présence de haut et puissant seigneur François-Balthazar-Joseph-Guislain de Sainte-Aldegonde, comte de Genech, baron de Rosebois, seigneur des terres de Salomé, Cléty, Aimerais, Pont et Lagnies, etc..etc.. de messire Jacques-Joseph-Marie de Verghele, écuyer, seigneur de Saint-ghin en Weppes et Durmont, etc.. de messire César-Auguste-Joseph-Marie Hespel, écuyer, seigneur de Bouland, etc.. et de messire François-Joseph-Marie Dusart, seigneur de Guermanez, etc.. conseiller du Roy, lieutenant général civil et criminel de la Gouvernance et souverain Baillage de Lille, président au Bureau des Finances et domaines de généralité audit Lille, tous quatre demeurant en la ville de Lille. Signé: Tesson, Duchastel, Comte de Sainte-Aldegonde Genech, Verghele, Hespel de Guermanez, Dusart de Bouland. Charles Leclercq, pasteur de Hem.

On citerait encore la famille de Faucompret de Thulus, domiciliée en son chateau à Hem, au dire des actes de 1775 et 1778, autres personnages de marque, mais il faut se borner.

III.- Les fiefs, les censés, les hameaux et lieux-dits.

Les actes paroissiaux d'Hem désignent, parmi les fiefs situés sur le territoire de cette paroisse, ceux de Beaumont, du Vieux-Sailly, de Civeron, de la Ronderie, des Hauts-Bois, de Lannoy, de l'Ampenpont, de Layens et du Flot. Chacun de ces fiefs comprenait une cense du même nom, de sorte qu'en ajoutant le Cambuis, La Mottelette, et le Moulin d'Hem, on a la liste, non de toutes les censés, mais de celles dont les actes révèlent le nom. En histoire locale les moindres notes ont leur valeur, relative si l'on veut, mais réelle. Parmi les censés citées, celles de Beaumont, du Vieux-Sailly et du Cambuis étaient des censés à moutons; on le sait par les actes qui concernent les bergers de ces censés.

Les seigneuries enclavées dans le territoire d'une paroisse avaient et conservèrent jusqu'à la Révolution leur justice propre avec les agents particuliers qui l'exerçaient, et souvent le censier des terres d'une seigneurie de cet ordre en était le bailli. Les actes des terres d'une seigneurie et les actes paroissiaux d'Hem désignent comme bailli les censiers du Civeron, de Lannoy, de Beaumont et du Vieux-Sailly.

"15 octobre 1703, fut baptisé Michel-Joseph Bouchery, fils de Louis censier et bailli de Lannoy, et de Marie Dumortier, sa femme, le parrain fut Jean de Lannoy et la marraine mademoiselle Marie-Joseph Cardon, dame de la seigneurie de Lannoy (1er vol, p^o 109)!"

"4 novembre 1717, fut baptisé Jean-Baptiste Lezsaire, fils de Pierre François, censier-bailli de Beaumont, et d'Antoinette Mullier, sa femme. Le parrain fut Me. Jean-Baptiste De Badts, pasteur de Roubaix et la marraine Marie-Anne Marin, dame de Beaumont. (Ibidem, p^o 154).

Souvent aussi, près de la cense est groupé un voisinage un hameau qui porte son nom. Le Civeron, le Cambuis, le hamel du Petit-Lannoy, l'Ampenpont, les Hauts-Bois, le hamel des Hauts-Champs, sont cités dans les actes paroissiaux d'Hem, qui désignent en outre, comme lieux-dits la rue Poivrée, La Citadelle.

IV.-Les familles notables, et l'administration de la commune.

Dans les villes, on conserve la mémoire des notabilités de la noblesse et de la bourgeoisie dont se compose l'administration communale, des notabilités de l'industrie et du commerce qui concourent à la prospérité publique. Dans des paroisses exclusivement agricoles comme celle d'Hem, ce sont les "gros censiers" qui constituent la classe prééminente, on dirait aujourd'hui la classe dirigeante. C'est d'eux que se recrutait le corps échevinal. Ainsi dans les actes nombreux qui les concernent sont soigneusement rappelés, avec le nom des terres qu'ils exploitaient, les fonctions publiques qu'ils exerçaient qu'ils avaient exercées, comme dans les exemples suivants:

"9 mars 1747, Pierre-François Lezair, ancien fermier de Beaumont, lieutenant de cette paroisse, décédé le 6 de ce mois, a été inhumé dans la grande nef de cette église. Présens ses deux fils soussignés, étant agé de 65 ans et veuf d'Antoinette Mullier, en dernières noces."

"27 juillet 1790, Jean-Baptiste Ducatillon, agé de 81 ans, ci-devant censier et bailli de la ferme du Vieux-Sailly et échevin de cette paroisse pendant 44 ans, veuf de Thérèse Decalonne, décédé avanthier, a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, en présence de Pierre-Joseph Ducatillon, son fils et de Jean-Louis Leuridan, son neveu."

"10 août 1790, Jean-Philippe Leclercq, agé de 82 ans, ci-devant censier à lampenpont et échevin de cette paroisse pendant 44 ans. Veuf en premières noces de Marie-Joseph Wattelle et époux en deuxièmes noces de Marie-Joseph Dufermont, est décédé ce jour à Hem, en présence de ses fils: Denis-François, prêtre et professeur au Collège Royal de Lille, et Charles-Joseph Leclercq, censier."

"9 août 1791, est né Charles-Louis-Joseph Leclercq, fils de Charles-Joseph Leclercq, censier à lampenpont et officier municipal à Hem, et Marie-Thérèse Droulers, native de Wattrelos. Parrain Louis-François Dufermont; marraine: Rosalie-Joseph Droulers."

A Hem, comme ailleurs, le bailli était le principal agent du seigneur, le représentant de sa personne et de ses droits.

Les seigneurs choisissaient presque toujours leur bailli dans la noblesse ou parmi les personnes versées dans la connaissance des Loix et des usages du pays.

Souvent le bailli joignait à ses fonctions, celles de receveur ou autres. Mr. de Faucompret, présent le 23 avril 1758 à l'inhumation de messire Jean-Guillaume-François-Marie, Comte de Gand, marquis d'Hem, était bailli et receveur. Mr. Nicolas Palliot de la Neuville était secrétaire de messire le marquis d'Hem au mariage duquel il est témoin le 14 septembre 1787.

Le lieutenant, qui, en cas d'absence, suppléait le bailli, était surtout l'homme de la paroisse, y résidant toujours et y exerçant une surveillance incessante, faisant respecter les coutumes locales et protégeant les habitants contre toute oppression.

Avec le bailli, le lieutenant et le greffier, les échevins constituaient en même temps qu'une cour de justice, le corps administratif dont les attributions embrassaient le maniement des intérêts communaux, la voirie, la police, la gestion des biens des pauvres et de l'église paroissiale, ainsi que la tutelle des mineurs.

Jusqu'en 1696, les clercs d'Hem avaient rempli la charge de greffier; mais, par un décret bursal du mois de décembre de cette année le roi créa, en titre d'office, des greffiers-syndics dans les villes

...villes, bourgs et paroisses, pour former les rôles des impositions et vaquer à toutes les autres affaires de la communauté. Les actes paroissiaux laissent parfaitement supposer des greffiers de cet ordre à Hem. Les clercs, dès lors, cessent d'être qualifiés greffiers et les nouveaux titulaires appartiennent aux familles notables et sont inhumés dans la nef principale de l'église.

"20 février 1733, sépultus est in navi principii hujus ecclesiae Adrianus-Franciscus Castel, hujus pagi scriba, omnibus sacramentis praemunitus, natus 67 annos. (2^o vol. p. 160)."

"20 octobre 1749, Jean-Baptiste Lezair, greffier et brasseur de ce lieu, époux d'Eléonore Picavet, fils de Pierre-François, censier à Beaumont et lieutenant de cette paroisse, décédé avant hier, âgé de 32 ans, a été inhumé dans la nef principale de cette église. Présent son frère et sa soeur."

V.- L'église d'Hem.

Le deuxième registre paroissial, commençant en 1722, donne pour patron à l'église d'Hem deux saints qui ordinairement sont dépeints en pair dans la vénération des fidèles: "Registrum...ecclesiae parochialis beatorum martyrum Cornelii et Cipriani in Hem."

Les actes disent que sous le choeur était le caveau de la famille de marquis d'Hem, caveau spacieux à en juger par le nombre de personnes qui y furent inhumées; qu'indépendamment de la nef principale ou le seigneur et les familles notables avaient leur sépulture, l'église comprenait deux chapelles, celle de Notre-Dame et celle de Saint-Corneille, qui probablement terminaient les deux nefs latérales.

"20 février 1674, mourut Antoinette Leseuttre, ma mère, administrée de tous sacremens, âgée environ soixante-douze ans. Son corps fut mis dans la chapelle Notre-Dame. Ledoux, pasteur (1^{er} vol. F) 216).

La soeur de Me. Hancquart, curé, fut aussi inhumée "près de la chapelle de la Sainte vierge" le 22 avril 1749.

"7 avril 1695, mourut messire Jean Lezerre, prêtre, administré de tous sacremens, âgé d'environ 26 ans. Son corps fut mis dans la chapelle de Saint Corneille" (Ibidem, F^o 281, V^o).

Les actes disent encore que, outre le grand portail, il y avait le "portail du clerc, vers la maison cléricale", que le cimetière entourait l'église, et que le clocher était muni de trois cloches de différentes dimensions.

Le 16 septembre 1723, rapporte le pasteur, par autorisation de très illustre Ernest, comte de Lowenstein, évêque de Tournai: "J'ai béni et consacré la plus petite des trois cloches de cette église: "Campanam minimam à tribus praecipuis hujus ecclesiae, en l'honneur de la Sainte Vierge Marie et de Sainte Françoise, et sous le nom de Marie-Françoise, que lui a donné l'illustre et puissant seigneur François-Gilbert Villain de Gand, sous-diacre à l'église de Tournai, marquis d'Hem. J. F. Hancquart, pasteur d'Hem. (2^o vol. p. 11).

Dès l'an 1128 l'église était déjà dédiée à Saint Corneille et un pèlerinage à l'endroit le troisième dimanche de septembre. L'église actuelle date de 1803, les églises primitives ayant été incendiées en 1480 et 1606. On peut encore remarquer dans l'édifice actuel quelques vestiges des anciennes églises.

Les quelques notes ci-après, paraissent avoir été écrites par le pasteur Ledoux, curé de Hem, en 1674:

"Les choses que j'ai jugé devoir laisser pour mes successeurs en ce qui concerne l'église, pour la gloire de Dieu, sont les suivantes:

- 1^o) - J'ai connu par de vieux titres, que l'église d'Hem ayant été brûlée (de toute la place) on a obtenu de la Cour, de jouir de tous les impôts de bière et de vin pour permettre de la rebâtir et de la couvrir comme en 1480.
- 2^o) - En l'An 1606, communément appelée "l'année des grands vents", la flèche de l'église d'Hem est tombée, elle a

... détérioré la chapelle Notre Dame; et la croix de fer de la -dite flèche, en tombant dans le cimetière, a percé un corps qui était enterré. Les jours venants on n'a point depuis refait la flèche, mais seulement recouvrir le clocher, comme on le voit à présent.

3°) - En l'An 1617 on a rebâti la 3^{ème} nef, qui est du côté du midi.

En ce qui concerne les cloches, le même pasteur Ledoux écrit ceci:

- a) - Il paraît par les écrits qu'on lit sur les grosses cloches d'Hem, que la plus grosse a été fondue, il y a environ 110 ans.
- b) - Que la moyenne cloche a été refondue pendant que Mr. Van-stel était pasteur d'Hem; et dont les frais à ce que l'on dit ont été payés moitié par le village et moitié par l'église; quoiqu'il soit de droit que le village doit tout porter les frais.
- c) - Pour les frais qu'il convient de faire pour l'entretien des dites cloches, c'est toujours moitié à la charge du village et moitié à la charge de l'église.
- d) - L'Horloge et les frais doivent être supporter comme par-devant, moitié par moitié.
- e) - Pour les cloches du carillon, principalement les cinq plus petites, qui ont été fondues de mon temps, elles appartiennent entièrement à l'église et elles proviennent d'un chandelier de cuivre de l'église, lequel était trop important à entretenir, et a été fondu.

VI.- Les pasteurs

Durant la période où se renferme cette étude cinq pasteurs ont gouverné la paroisse d'Hem, et l'on peut ici reconnaître la personnalité de chacun d'eux dans la tenue des actes paroissiaux de son temps.

Pierre JOLY, 1648-1673. Ce zélé pasteur est-il mort à Hem? Les actes ne le disent pas. On lit seulement au folio 214 du 1^{er} volume entre le 16 février et le 2 mars 1673: "Icy finit le gouvernement de la paroisse par Monsieur Joly -Icy commence le gouvernement de la paroisse par Me François-Théodore Le Doux, possesseur pacifique de la cure d'Hem."

François-Théodore LEDOUX, 1673-1721. Son ministère embrassa près d'un demi-siècle. Hem était sans doute son premier poste de curé; il y fut appelé à l'âge de 28 ans et ne le quitta qu'avec la vie.

"24 décembre 1721, mourut Monsieur François-Théodore Ledoux pasteur de cette paroisse l'espace de 49 ans, administré de tous les sacrements, âgé d'environ septante sept ans. (1^{er} vol. f° 223)

Jean-François HANCQUART, 1722-1758. Licencié en théologie. "Ab anno 1722, dictam ecclesiam parochialem regebat pastor Johannes Franciscus Hancquart Sacrae Theologiae licent." (En tête du 2^{ème} volume) Les actes de ce pasteur sont en latin. C'était un curé très digne, vigilant et judicieux, au témoignage du vénérable pasteur de Roubaix qui le proclame tel dans une lettre, à propos d'un acte interparois-sial; laquelle lettre, avec un exploit du notaire est fixée dans le registre des baptêmes de la paroisse d'Hem, près de l'acte même, au 1^{er} août 1747.

Jean-Fortunat Prouvost, censier de La Haye à Roubaix, avait sa demeure particulière sur le territoire d'Hem, très voisin de son exploitation. Sa femme habitait ordinairement la cense de La Haye; néanmoins elle mit au monde un enfant dans la demeure de son mari, qui prétendit le faire baptiser à Hem et qui fit notifier, par exploit de notaire, sa volonté au curé d'Hem. Celui-ci avait eu le temps de consulter le curé de Roubaix et en avait reçu cette réponse:

" A Monsieur Hancquart, très digne et vigilant curé, de et à He

Vous pensez judicieusement et en homme tel que vous estes en esroye que vous ne pouvés baptiser cet enfant, qui certainement est mon paroissien, sans ma permission. C'est pourquoy, pour ne rien risquer de ce qui pourroit obvier au salut de cet innocent de l'opiniâtreté de son père, je vous accorde volontiers la faculté de la baptiser en exprimant dans l'acte que vous en ferez pour me l'envoyer et estre inséré dans mon registre, que vous ne l'avez baptisé qu'avec ma permission, pour n'exposer cet enfant, paroissien de Roubaix, à aucun inconvénient pour son salut, et enfin tout ce que vous trouverés bon d'y insérer selon votre grande et judicieuse prudence. P. F. Huleu, curé à Roubaix.

Quand le notaire royal à la résidence de Roubaix présent le mandat au curé d'Hem, celui-ci répondit qu'il baptiserait l'enfant "sans préjudice aux paries qui peuvent en avoir droit", et signa à l'acte de baptême: "Hancquart, pastor in Hem, ex speciali commissione R. D. pastoris in Roubaix, post interpellationem."

L'éminent pasteur Hancquart finit ses jours à Hem. "Le 6 mars 1758, est mort Jean-François Hancquart, natif d'Ennetière curé d'Hem, âgé de 66 ans et inhumé le 7 dans le cimetière de cette église. Présens: Louis Lamblin, prêtre et François Lamblin, ses neveux J. M. Bonnet, curé de Tourcoing et doyen de Xte d'Helchin-Vallon.

Philippe-Charles de Cuinghem, 1759-1773. Ce curé qui porta le nom des anciens seigneurs du lieu, et dont le ministère embrasse treize années, est mort à Hem, relativement jeune.

"Le 30 janvier 1773, maître Philippe-Charles de Cuinghem, pasteur-vigilant d'Hem, fils de feu Jean-Charles et d'encore vivante Marie-Marguerite du Verré, décédé le 28, à l'âge de 54 ans, a été inhumé dans le cimetière de cette église. Présens: Jean-François-Joseph de Cuinghem, maréchal des logis de gendarmerie, chevalier de Saint Louis, son frère; et Jean-Baptiste Caby, son frère allié, G. - J. Preys, curé de Ly."

Charles-François-Joseph LECLERCQ, 1773-1792. Le curé Leclercq refusa, quand vint la Révolution, de prêter serment, qui répugnait à sa conscience. Son dernier acte courant est du 13 septembre 1792, et il dut alors quitter momentanément sa cure, car dès le 21 de ce mois, un desserviteur l'avait remplacé. Il émigra, mais après le 1er Novembre 1792, jour où il signe encore un acte isolément. Le 3 novembre le curé constitutionnel Fournet était installé.

VII.- Les vicaires, les clercs, les ermites d'Hem.

La signature des vicaires au bas des actes les désigne partout et l'on sait que la liste de ces utiles collaborateurs des curés a aussi son intérêt au point de vue biographique, quand il s'agit de suivre ces jeunes prêtres dans les différents postes qu'ils ont occupés avant d'être chargés d'une cure. Mais il est des actes qui les concernent particulièrement; en voici un exemple, entre plusieurs.

"10 juin 1746, Félix-Etienne-Joseph Facq, natif de Lille, prêtre vicaire de cette paroisse, cu-d'avant desserviteur de Roncq et d'Anna-pes, a été inhumé près de l'entrée du choeur, étant décédé avant hier ayant demandé et reçu tous les sacrements, âgé de 37 ans et ayant servi utilement et avec édification l'Eglise pendant douze ans. Présens: son père, sa mère, ses frères et sœurs.

Le dernier vicaire d'Hem, Charles-François, Joseph Delahou-se, ne suivit pas l'exemple de son pasteur Charles Leclercq, et prêta serment à la constitution civile du clergé. Il fut nommé, le 10 Mai 1792 par les électeurs du district de Lille, curé constitutionnel de Lins-lès-Lille ou son arrivée fut le signal de graves désordres, de divisions et de scandales.

À l'église était attaché un officier dont tout le monde connaît les fonctions et qui dans plus d'une paroisse, tenait école, remplissait, comme à Hem, la charge de greffier de la commune. Il était logé aux frais de la commune; partout il est fait mention de la maison cléricale.

"25 décembre 1674, mourut Antoine Vincré, agé d'environ 48 ans, en son vivant clerc et greffier de la paroisse, administré de tous sacrements. Son corps fut mis immédiatement devant le portail, vers la maison cadastrale. (1er vol. F°217).

Cet Antoine Vincré, descendant de Philippe Vincré, clerc et greffier d'Hem, en 1608, appartenait à une famille de clercs. Dans le même temps, le clerc de Linselles était Félix Vincré, souche de trois clercs de ce nom et frère de Vincent Vincré, clerc de Marcq-en-Baro. A Hem, le nom s'éteignit avec Antoine Vincré qui eut pour successeur Denis Dumoulin, son gendre, lequel ne paraît pas avoir exercé la charge de greffier de la commune.

Les actes paroissiaux d'Hem révèlent un fait qui n'est pas sans exemple ailleurs. Dans la seconde moitié du XVII^e siècle, il y eut constamment dans cette paroisse un ermite et souvent deux en même temps. En 1681, l'un des deux était prêtre et on le qualifiait père, l'autre et ceux qui suivirent étaient appelés frères. Sans donner aucun renseignement sur l'établissement de cet ermitage à Hem, les actes de 1676 à 1704 rappellent les noms de sept ermites, qui, sauf prêtre, qu'on ne connaît que par sa mort, y figurent comme témoins.

" Le 20 décembre 1681, mourut père Antoine Goiset, prêtre ermite à Hem, jubilé de 8 à 10 ans, agé d'environ 93 ans, administré de tous sacrements, ayant choisi pour sépulture, conformément à l'esprit de l'église, le cimetière et il fut inhumé à l'entrée du grand portail à gauche. (1er vol. F°230).

A Arnecke, canton de Cassel, le hameau de l'Hermitage est désigné comme emplacement habité autrefois par des ermites.

A Roubaix, la rue de l'Hermitage; à Condé, à Bouvignies, canton de Marchiennes; à Beuvry, canton d'Orchies; à Hargnies, canton de Berlaimont; à Villard-Sire-Nicole, canton de Maubeuge les lieux dits " Ermitage ou Hermitage peuvent être aussi des souvenirs de refuges semblables à celui d'Hem.

VIII.- Evénements divers dont le village a été le théâtre.

Quand la Flandre passa sous la domination de Louis XIV, les vieilles prétentions de Lille et de Tournai se réveillèrent plus vives et exclusives que jamais et ne tendirent à rien de moins qu'une interdiction absolue de la fabrication des tissus dans le "pays". Le pasteur d'Hem protesta avec chaleur contre cette interdiction qui aurait amené ses paroissiens, privés de moyens d'existence chez eux, à se porter vers les contrées hérétiques au grand danger de leur foi. Sa protestation peut ainsi se traduire:

"Il est très vrai, et nous ne pouvons le constater sans une vive douleur, que si les manufactures sont interdites par Sa Majesté cette paroisse et les paroisses voisines seront appauvries notablement et, chose à déplorer avec des larmes de sang, elles seront en danger de perdre la foi; parce que les nôtres ne trouvant plus dans le pays où placer leur espérance, se porteront facilement vers les contrées hérétiques, ce qui serait un grand malheur. Tel est l'avis soussigné, la 36^{ème} année de son pastorat, le 13 décembre 1669. Ainsi écrit par Pierre Joly, pasteur à Hem.

Heureusement les prétentions de Lille et de Tournai ne furent pas accueillies en haut lieu.

La dysenterie sévit à Hem du 4 juin 1676 jusqu'à la Noël de même jusqu'au 9 janvier 1677; le pasteur Ledoux la constate ainsi:

"Icy commencent les maladies de dissenteries" (1^{er} vol. F°19 et suivants)

Puis viennent les guerres de la France contre la triple alliance et contre la Ligue d'Augsbourg. Des habitants d'Hem se réfugièrent à Lannoy "pour la guerre", dit le pasteur au 19 juillet 1693 (Ibidem, f°267, v°).

La guerre de succession d'Espagne est plus funeste encore pour notre contrée. En 1708, le théâtre de la lutte se rapproche de nous.

9

Les Alliés mettent le siège devant Lille et commencent dans le cours du mois d'août, l'investissement de cette place que défend le maréchal de Boufflers. Le duc de Marlborough prend Lamoy et s'y installe pendant le siège.

Le prince de Hesse est à Lampenpont. Les troupes hessoises et les Hessois fourragent et pillent. Le colonel Savary est logé à Hem.

Le registre paroissial nous apprend que de mars à octobre 1709, diverses personnes moururent, l'une à Tournai, les autres à Lamoy ou elles s'étaient réfugiées "à cause des guerres" (f° 305 et 306), pendant le siège de Tournai, en 1709, le lieutenant-colonel Le Gros gardait le château d'Hem avec des dragons (f° 196 et 305v°), que le 28 août, un dragon du château d'Hem, détaché comme sauvegarde à la ferme de la Ronderie, fut tué par les fourrageurs de la grande armée et fut inhumé dans le cimetière d'Hem (f° 306).

Pendant les 36 années de son ministère, Maître Jean-François Hancquart vit sa paroisse châtiée par toutes sortes de fléaux. A partir de 1744 jusqu'en 1749, ce pasteur émérite consigne dans les registres paroissiaux, et en bon latin, les faits militaires dont la scène est le théâtre durant la lutte soutenue par la France contre l'Impératrice-Reine Marie-Thérèse et ses alliés. Il note à la suite de ces faits la marche de l'épizootie dont la paroisse d'Hem a cruellement à souffrir et qui sévissait encore au traité d'Aix-la-Chapelle et même l'année suivante. Je traduis :

"Ici finit l'année 1744. Au mois de mai de cette année Louis XV notre roi très chrétien, avec une armée de cent mille soldats, abondamment pourvue d'engins et de munitions de toutes sortes, vient en personne établir son camp et occupe toute la plaine depuis l'abbaye de Cysoing jusqu'au Pont-à-Tressin. De là il se met subitement et inopinément en mouvement, voit, attaque et se rend maître de Menin, d'Ypres, de Furnes, de Dixmude et de Courtrai, sur Marie-Thérèse d'Autriche, reine de Hongrie et de Bohême. Mais pendant ce temps, Charles de Lorraine, grand duc d'Etrurie, mari de la Reine, passe le Rhin et tente d'envahir toute l'Alsace. Aussitôt, notre digne roi, avec une grande partie de son armée à laquelle se joignent d'autres forces nombreuses vole de ce côté, oblige le prince Charles à repasser le Rhin et s'empare de la puissante ville de Fribourg.

Tandis que notre roi bien aimé est ainsi forcé de nous quitter, l'armée alliée de la reine de Hongrie, des anglais, des Hanovriens, des Hessois, des Hollandais, passe l'Escaut, s'établit dans la plaine de Cysoing, dévaste tout le pays dans un rayon de plus de cinq lieues, et pour l'obliger à acquiescer une contribution de guerre, elle enlève dans chaque paroisse des otages qu'elle conduit captifs au généralissime duc d'Arenberg. Chaque communauté dut racheter ses otages respectifs par une grande somme d'argent variant suivant l'importance des paroisses et des lieux. Nous, nous les avons rachetés au prix de 2000 florins.

La désolation de ces guerres, par le juste arrêt du ciel en punition de nos péchés, a été suivie d'une maladie épidémique qui jusqu'à présent a sévi sur les vaches, les bœufs et les veaux avec tant de violence qu'à peine il reste la sixième partie de ces animaux par toute la châtellenie de Lille et des provinces voisines. Fasse Dieu que cette désolation tourne au salut de son peuple et que nous jouissions de la paix!

Ici finit l'année 1745. Au mois de mai de cette année, notre roi très chrétien, Louis XV, dirige ses troupes victorieuses sur Tournai. Pendant le siège, les alliés, Anglais, Autrichiens, Hollandais et Hessois, sont mis en fuite avec grande perte à la bataille donnée à Fontenoy près de ladite ville de Tournai. Notre roi très chrétien triomphant s'empare de Tournai, Ath, Audenarde, Gand, Bruges, etc... Seigneur que la paix nous soit donnée par ta puissance!

Dans le cours de l'année 1746, Louis XV, roi très chrétien, dit le chéri ou le bien aimé du peuple, soumet, par ses armes victorieuses, tout le Brabant, le Hainaut, la province de Namur et repousse jusqu'à Maestricht ses ennemis: Autrichiens, Anglais, Hollandais, Hongrois, Hessois et Hanovriens. Dieu très bon et très grand, que la paix se fasse par ta puissance!

Ici finit l'année 1747. Au mois de mai de cette année, Louis XV le chéri du peuple, roi de France, dirige ses forces sur l'Ecluse et le Sas de Gand, dont il se rend rapidement maître sur les Hollandais. Après le combat de Laufeld, entre Tongre et Maestricht, le roi conduit son armée victorieuse vers Berg-op-Zoom, ville forte et munie de défenses de toutes sortes. Après un siège vigoureux et une résistance tenace, elle cède enfin à l'impétuosité des troupes du comte de Lowendal. La ville prise est livrée au pillage de nos soldats pendant de jours. Le généralissime de l'armée française était le comte Maurice de Saxe, que le roi très chrétien avait naguère créé maréchal de France.

Jusqu'à présent la mortalité des vaches sévit encore, mais la faveur du ciel, elle diminue un peu. Fasse Dieu que cette contagion et la guerre prennent fin!

1748. Au mois de mai de cette année, Louis XV, notre roi très chrétien, dirige ses troupes conduites par Maurice de Saxe, maréchal de France, sur Maestricht dont il s'empare après un siège de trois à quatre semaines. La finit la guerre. Les délégués et les plénipotentiaires des rois et des princes belligérants s'assemblent à Aix-la-Chapelle, dans le duché de Juliers, et dans de longues conférences traitent de la paix qui, enfin, est heureusement conclue. Bien que cette paix n'ait pas encore été publiée solennellement, elle est néanmoins affirmée comme certaine. Fasse le ciel que durant de longues années nous soyons en paix avec Dieu comme avec les hommes.

La mortalité des boeufs et des vaches régné encore, mais qu sincèrement contrits de nos péchés, la miséricorde de Dieu nous délivre, dans toutes les régions, de cette pernicieuse contagion.

Fin de l'année 1749. En cette année, le 16 mars, à la grande joie de la ville et de toute la châteltenie de Lille, la paix fut publiée, par ordre du roi, dans toute l'Europe, et fêtée à Lille par un magnifique feu d'artifice varié, ou fut représenté le temple de la paix avec cette inscription:

- "Ludovico XV, regi forti, sapienti, Belgico victis triplici praelio Hungaris, Britannis, Batavis, asserto sociorum jure, medio victoriae cursu provinciis suis publicae felicitati donatis, Europae pacificatori partium Orbis amorem gratulatur. S. P. Q. I.

Pendant toute cette année 1749, le village d'Hem, avec quelques autres, fut jugé digne de la miséricorde divine d'être préservé de la maladie des vaches et des boeufs, bien que la mortalité de ces bestiaux sévit encore en plusieurs lieux de cette châteltenie. Félicia ominemur in coelis quae infausta deploramus in terris.

Ordinairement les enfants d'Hem recevaient le sacrement de confirmation à Lannoy: 2 mai 1763, confirmation administrée dans l'église de Lannoy, par Mgr. François-Ernest, comte de Salm. De Quinghem pasteur d'Hem.

Mais le pasteur Charles Leclercq note avec soin qu'il en fut autrement en 1775:

- "Die IIa 7bris 1775. Excellentissimus ac Reverendissimus Dnus Carolus-Felix Dewavrans, epus Iprensis sacramentum confirmationis administravit parochianis nostris in hac nostra ecclesia parochiali ad quam convenerant confirmandi ex Willem, Saily, Forest... Patrinus eorum fuit venerabilis ac eximius Dnus Dnus d'Herines, ecclesiae cathedralis Tornacensis decanus ac dioecesis vicarius generalis, sed vacante. (2° vol. p. 187).

IX.6 Conclusion.

Ma tâche finit ici; je l'ai abrégée autant que j'ai pu, ayant à cette fin, négligé bien des mentions, celles, entre autres, de divers personnages: nobles, prêtres, chirurgiens, maîtres d'école et dont les actes révèlent les noms, omettant même de signaler les éléments de statistique que ces actes peuvent contenir à Hem, comme ailleurs.

Mais c'en est assez, je crois, pour montrer tout le parti qu'on peut tirer de l'exploitation attentive des actes de l'état civil d'une commune.

Les circonstances m'ont mis en mains les registres d'une paroisse importante, largement partagée sous ce rapport et dont le dépôt est digne d'être offert en exemple; mais une longue expérience m'a convaincu que presque partout les registres paroissiaux, si insignifiants qu'ils paraissent au premier abord, fourniraient, à qui les interrogerait de près et patiemment, des renseignements, sinon toujours d'un intérêt considérable, du moins utiles et nécessaires à l'histoire locale. Ma démonstration vise même les plus humbles villages.

Mr. Théodore LEURIDAN
Ancien archiviste de Roubaix
- FIN -
